



Institut Orthodoxe Français de Paris

Saint-Denys l'Aréopagite

Établissement d'enseignement supérieur privé libre de sciences philosophiques et théologiques.
Depuis 1945 | www.institut-de-theologie.fr | contact@institut-de-theologie.fr

Les examens

Pour le 1^{er} degré et les UV au choix, les cours sont répartis en deux semestres, le premier de mi-octobre à début février, le deuxième jusqu'à mi-juin. Des examens permettent de valider les différentes UV. Ces examens se déroulent de la manière suivante :

1- Examen de mi-année

À la discrétion de l'enseignant, un premier examen écrit dit de « mi-année », tenant lieu alors de partiel, est proposé à la fin du premier semestre. Lorsque cet examen est demandé, il prend un caractère obligatoire en vue de la validation de l'UV, et conditionne le droit de passer les épreuves de fin d'année.

2- Examen de fin d'année

Pour l'examen de fin d'année et pour les cours pour lesquels un devoir de mi-année a été donné, l'étudiant choisit entre deux modes d'épreuves :

➤ Soit une épreuve en mode traditionnel

L'étudiant doit satisfaire à une épreuve écrite **et** à une épreuve orale.

a - Écrit ➤ le professeur propose un ou deux sujets au choix

B - Oral ➤ le professeur propose quelques questions à préparer pour l'oral du mois d'octobre.

➤ Soit une seule épreuve dite « grand oral ».

L'étudiant choisit un des deux sujets proposés à l'écrit « mode traditionnel » (cf. supra)

Cependant, dans **une seule épreuve orale de 30 minutes**, en octobre, en présence (exceptionnellement à distance), il développera le sujet de façon aussi structurée que dans un exercice écrit : même rigueur de développement, même qualité argumentaire, même richesse de références. Un échange de 10 minutes avec le professeur conclut l'épreuve.